



## REGLEMENT DE L'OPERATION LE CHAI X TWIL du 01/06 au 30/07/2022

### 1. Société organisatrice

La société par Actions Simplifiée SIDEME au capital de 1.607.850 euros immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés ? dont le siège social se situe au 71 rue Paul-Vaillant-Couturier 92300 Levallois-Perret organise en partenariat avec la société Twill une animation commerciale permettant d'obtenir un bon d'achat d'une valeur de 120€ (cent vingt euros) sur le site [www.twil.fr](http://www.twil.fr) pour tout achat chez un revendeur agréé d'une cave à vin CHROMA1240 dans la période du 01/06 au 30/07/2022 en France.

Le présent règlement vise à préciser les conditions d'attribution et d'utilisation du bon d'achat offert par la société Sideme.

### 2. Participants

Le bon d'achat est réservé à toute personne physique majeure demeurant en France Métropolitaine dans la limite d'une personne par ménage (même nom et même adresse) à l'exclusion des personnes morales ou des personnes mandatées par elles, du personnel de la Société Organisatrice et de leurs familles.

### 3. Modalités d'obtention du bon d'achat

Pour obtenir le bon d'achat, la personne doit obligatoirement :

- 1) Avoir acquis une cave à vin Le Chai sous la référence CHROMA1240 entre le 1<sup>er</sup> juin 2022 et le 30 juillet 2022 auprès d'un revendeur agréé Le Chai et détenir une preuve d'achat à son nom et prénom. Pour trouver un revendeur agréé : <https://www.caveavin-lechai.fr/revendeurs/>
- 2) Aller sur le site <https://www.caveavin-lechai.fr/> (appelé ci-après le Site) et accéder à la page d'inscription <https://www.caveavin-lechai.fr/chroma1240-twill/> pour s'y inscrire
- 3) Remplir le formulaire de demande du bon d'achat comprenant sa civilité, son nom, son prénom, son email, son code postal et sa ville
- 4) Fournir la preuve d'achat sous forme pdf, jpg, png dans la partie « preuve d'achat » du formulaire
- 5) Valider sa demande en cliquant sur le bouton « envoyer » et avoir cocher obligatoirement le consentement de transmission à un tiers pour l'établissement du bon d'achat

Il est expressément précisé que les nom et prénom figurant sur la preuve d'achat visé-ci-dessus au point 1) doivent être identiques aux nom et prénom renseignés par le participant lors de son inscription.

Les participations incomplètes, erronées, contrefaites ou réalisées de manière contrevenante au présent règlement seront purement et simplement annulées. Tout comportement abusif ayant pour conséquence une dénaturation de l'opération, toute tentative de fraude ou de tricherie de la part d'un participant (création de fausses identités permettant de s'inscrire plusieurs fois par exemple) entraînera la nullité de la participation.

#### **4. Durée du jeu**

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 juillet 2022 inclus.

#### **5. Présentation du bon d'achat**

Le bon d'achat a une valeur de 120€ (cent vingt euros) valable uniquement sur le site [www.twil.fr](http://www.twil.fr) et pour toutes marchandises vendues par la société. Il ne pourra en aucun cas être échangé en argent.

#### **6. Remise du bon**

Suite à la conformité des informations fournies par le participant, la société Twil l'informerait directement par email du code nécessaire au bon d'achat.

#### **7. Limitation de responsabilité de la Société Organisatrice**

La Société Organisatrice se réserve le droit d'annuler l'opération, de l'écourter, de la proroger ou d'en modifier les conditions à tout moment si les circonstances l'exigent, notamment en cas de survenance d'un cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

En particulier, la Société Organisatrice se réserve le droit d'annuler toute l'opération s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit dans le cadre de l'obtention d'un bon d'achat. Elle se réserve, dans cette hypothèse le droit de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

La société Organisatrice ne pourra être tenue pour responsable de la perte, des dommages ou des retards pouvant survenir lors de l'acheminement de toute correspondance relative à l'opération.

Elle ne pourra également être tenue pour responsable si les données relatives à l'inscription d'un participant ne lui parvenaient pas, pour une quelconque raison que ce soit, ou lui étaient illisibles ou impossible à traiter. Les participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

Il est expressément rappelé que le réseau internet n'est pas un réseau sécurisé. La société Organisatrice ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants à l'opération et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau internet via le Site. La société Organisatrice ne pourra être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement du réseau internet, dus notamment à des actes de malveillance externe, qui empêcheraient le bon déroulement de l'opération et l'information des participants. Les participants qui tenteraient de participer par des moyens tels qu'automates de participation, programmes élaborés pour des participations automatisées, utilisation d'informations, email autres que ceux correspondant à leur

identité et adresse et plus généralement par tous moyens non conformes au respect de légalité de seraient automatiquement éliminés. Seront notamment exclus ceux qui par quelque procédé que ce soit tenteraient de modifier le dispositif de l'opération proposé et notamment d'en modifier les résultats. Plus particulièrement, la société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

La société Organisatrice ne saurait davantage être tenue pour responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site de l'opération du fait de tout problème ou défaut technique lié au serveur ou hébergeur du site. Aucun remboursement de frais de connexion quel qu'il soit ne sera pris en compte.

La société Organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue responsable des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation du bon d'achat.

### **8. Acceptation du règlement**

La participation à l'opération implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite relative aux modalités de l'opération, à l'interprétation du règlement. Toute interprétation litigieuse ou difficulté d'application du présent règlement sera soumise à la Société Organisatrice. Ses avis seront réputés sans appel.

L'Opération ainsi que le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige né ou à naître du fait de l'exécution du présent règlement sera de la compétence exclusive des juridictions dans le ressort desquelles est domiciliée la Société Organisatrice.

### **9. Données à caractère personnel**

Dans le cadre de l'Opération, la Société Organisatrice collecte et traite des données à caractère personnel communiquées volontairement par les participants qui sont nécessaires à l'obtention du bon d'achat et à l'envoi de celui-ci.

Ces données ne sont pas utilisées par la société Organisatrice pour l'envoi d'offres commerciales.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par le Règlement (UE) 2016/979 du 27 avril 2016, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression des informations qui les concernent, du droit de retirer son consentement à tout moment et du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle ainsi que d'organiser le sort des données postmortem.

Pour l'exercer, adressez-vous directement au siège social de la Société Organisatrice ou par courrier électronique à l'adresse e-mail [rgpd@sideme.fr](mailto:rgpd@sideme.fr).

Pour toute autre réclamation concernant vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter notre DPO à l'adresse suivante :

- SIDEME, service RGPD, 71 rue Paul-Vaillant Couturier 92300 Levallois-Perret

- [rgpd@sideme.fr](mailto:rgpd@sideme.fr)

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, la CNIL, en vous rendant sur le site [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

## **10. Propriété intellectuelle**

L'ensemble de l'Opération et chacun de ses éléments pris séparément sont protégés par la législation en vigueur et notamment la législation française sur la propriété intellectuelle (droit des marques, droit d'auteur ...).

A ce titre tous les droits de reproduction et de représentation sont réservés y compris pour les représentations visuelles, iconographiques, photographiques, audiovisuelles ou autres.

Aucune licence, ni aucun autre droit n'est conféré à quiconque au regard des droits de propriété intellectuelle. La reproduction de tout ou partie de l'Opération est formellement interdite sauf autorisation expresse et écrite de la Société Organisatrice. En cas de non-respect de ce qui précède, l'éventuel contrevenant s'expose à des poursuites pénales.

Chaque participant s'interdit formellement de publier ou de partager dans le cadre de l'Opération toute photographie empruntant ou utilisant tout élément protégé par des droits de propriété intellectuelle (notamment une marque) appartenant à des tiers dont il n'aurait pas obtenu l'autorisation préalable et certaine. Toute photographie sur laquelle apparaîtrait un logo ou une marque, ne saurait être interprété comme un partenariat ou d'un sponsoring avec la dite marque.